



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2598

Texte de la question

CONSÉQUENCES DES GRÈVES SUR L'ÉCONOMIE

M. le président. La parole est à Mme Arlette Grosskost, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
Mme Arlette Grosskost. Madame la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, nous étions, le mois dernier encore, sur le point de reprendre confiance dans une timide embellie économique. Un meilleur climat des affaires, un meilleur moral de nos chefs d'entreprise, nous laissaient présager un mieux dans la courbe du chômage. Nous pouvions légitimement penser que nous étions dans une phase positive de sortie de crise malgré un contexte financier toujours préoccupant.

M. Maxime Gremetz. Arrêtez !

Mme Arlette Grosskost. La santé d'une économie est basée sur la confiance de tous ses acteurs.

Malheureusement, la radicalisation du mouvement social contre la réforme des retraites, qui asphyxie doucement mais sûrement notre économie, délite chaque jour un peu plus cette confiance retrouvée, et décrédibilise toujours plus notre pays aux yeux de nos partenaires étrangers. Notre attractivité, ô combien nécessaire au dynamisme économique, en pâtit lourdement.

Les entreprises, plus particulièrement les plus petites d'entre elles, sont très inquiètes quant à cette situation. Leur trésorerie, déjà fragilisée par la crise, se contracte chaque jour davantage. Cela ne présage rien de bon pour leur pérennité, donc pour l'emploi.

Selon la CGPME, le coût des grèves et de leurs effets s'élève déjà aujourd'hui à plus de 4 milliards d'euros, soit le coût de la prime pour l'emploi ou une augmentation de 0,5 % de la TVA !

Quelles dispositions entendez-vous prendre, madame la ministre, pour mettre fin au ralentissement ainsi imposé, qui ajoute de la crise à la crise ? Plus spécifiquement, comment entendez-vous redonner un peu d'oxygène à ces entreprises qui souffrent exagérément de la crispation sociale actuelle ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.*)

M. Jacques Desallangre. Arrêtez !

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi*. Madame la députée, vous avez raison (*Rires*), ces dysfonctionnements de l'économie résultent directement des mouvements sociaux que nous avons connus au cours des dernières semaines.

Quelles sont les sociétés les plus victimes de la situation ? Ce sont bien souvent, vous l'avez dit, les petites et moyennes entreprises, qui fonctionnent en flux et en trésorerie tendus et qui subissent de plein fouet les effets des troubles sociaux qui ont émaillé les dernières semaines.

Quels sont les secteurs les plus concernés ? Le secteur des industries chimiques, le secteur parapétrolier, le secteur pétrolier bien entendu, le commerce et le tourisme, comme Hervé Novelli le constate régulièrement. Que pouvons-nous faire ?

La reprise de l'activité est évidemment le meilleur des remèdes. J'ai par ailleurs demandé aux hauts fonctionnaires de mon ministère de réunir demain la cellule de continuité économique (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) pour que nous puissions suivre régulièrement les effets de la crise qui affecte les secteurs que je viens d'indiquer.

J'ai demandé également à OSEO et à la médiation du crédit de participer à cette cellule de continuité

économique, pour que nous puissions mettre en place les moyens nécessaires.

Reste, vous l'avez évoqué, le thème de l'attractivité.

Dans ce domaine, le chiffrage est beaucoup plus difficile. Si l'on peut mesurer, dans une fourchette large parce que nous ne sommes pas dans une science exacte, le dommage matériel qui résulte des difficultés entre 200 et 400 millions d'euros, le chiffrage est beaucoup plus compliqué en matière d'attractivité.

M. Christian Eckert. Combien a-t-on versé à Bernard Tapie ?

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. Nous devons évidemment relever ce défi.

Sous l'autorité du Premier ministre...

M. Roland Muzeau. Lequel ?

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. ...j'inviterai la représentation nationale, notamment la présidence de la commission des affaires économiques, à bien vouloir réfléchir avec le Gouvernement sur les moyens de redresser cette question de l'attractivité du territoire qui est nécessaire pour l'implantation d'investissements dans notre pays et pour le maintien de l'activité économique chaque fois que c'est possible.
(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)

Données clés

Auteur : [Mme Arlette Grosskost](#)

Circonscription : Haut-Rhin (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2598

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 octobre 2010